

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2016

TRANSPARENCE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET MODERNISATION DE LA VIE
ÉCONOMIQUE - (N° 3939)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE49

présenté par
M. Potier, rapporteur

ARTICLE 31 BIS C

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« soit en application »

les mots :

« en application soit ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.